

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 96.00.522.001.0 DU 15 FEVRIER 1996

Séparateur de gaz
LAFON modèle GL 80
pour ensembles de mesurage
de liquides autres que l'eau

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 71/319/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 RELATIVE AUX COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LA DIRECTIVE 77/313/C.E.E. DU 5 AVRIL 1977 MODIFIEE RELATIVE AUX ENSEMBLES DE MESURAGE DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

FABRICANT

LAFON SA, BP 38, avenue Victor Meunier,
33530 Bassens.

CARACTERISTIQUES

Le séparateur de gaz LAFON modèle GL 80 pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau est destiné à séparer d'une manière permanente et à évacuer l'air ou les gaz éventuellement contenus dans le liquide à mesurer. Il est monté immédiatement à l'amont du compteur. Ses caractéristiques sont les suivantes :

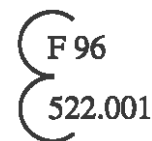
Capacité utile : 190 l

Débit maximal : 80 m³/h

Pression maximale de fonctionnement : 8 bar

Pression minimale de fonctionnement : 0,5 bar.

Le signe d'approbation de modèle est le suivant :



DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas du modèle ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine et chez le fabricant sous la référence DA 02-123.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Dessin n° 6268.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Séparateur de gaz
LAFON modèle GL 80
pour ensembles de mesurage
de liquides autres que l'eau

Le séparateur de gaz LAFON modèle GL 80 pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau est constitué d'un réservoir cylindrique en tôle d'acier soudé qui reçoit les brides de raccordement des tuyauteries d'entrée et de sortie et, à sa partie supérieure, d'une tête de dégazage SATAM modèle EC 27-40/80 à soupape différentielle.

La paroi du réservoir peut recevoir éventuellement différents accessoires tels que thermomètre, manomètre, sonde de compensateur automatique de température.

II - FONCTIONNEMENT :

Le liquide à mesurer arrive dans la partie supérieure du séparateur de gaz et alimente en pluie ce dernier. L'air ou les gaz contenus dans le liquide se rassemblent en partie haute ; le liquide est dirigé vers la sortie située en partie inférieure du corps du séparateur de gaz.

Dès que le liquide remplit suffisamment le corps du dégazeur, le flotteur de la tête de dégazage ferme le clapet permettant une mise en pression.

Fonctionnement de la tête de dégazage :

a) Au repos, le flotteur (4) est en position basse, ainsi que le pointeau (6) auquel il est solidaire par l'intermédiaire de la biellette (5).

Le pointeau (6) en position basse libère le piston (7) qui descend sous l'effet de son propre poids.

b) En fonctionnement, le piston (7) laisse passer l'air.

Lorsque le niveau du liquide atteint le flotteur (4) celui-ci monte et actionne le piston (7) qui vient faire étanchéité sur le joint (8) empêchant tout échappement de liquide.

Lorsque le niveau du liquide redescend, le poids du flotteur entraîne le pointeau (6) qui crée ainsi une mise à l'air libre de la chambre intérieure du piston (7).

La pression chute alors et le piston (7) descend, libérant ainsi le passage de l'air.

III - DISPOSITIFS DE SCELLEMENT :

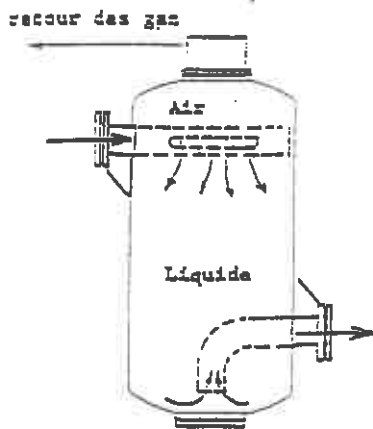
Le séparateur de gaz LAFON modèle GL 80 est protégé par les scellements suivants :

- Em1 : interdit le démontage de la tête de dégazage,
- Em2 : interdit l'accès à l'intérieur du séparateur de gaz,
- Em3 : interdit le démontage de la plaque signalétique,
- Em4 et Em5 : interdisent le démontage du séparateur de gaz de l'ensemble de mesurage sur lequel il est monté.

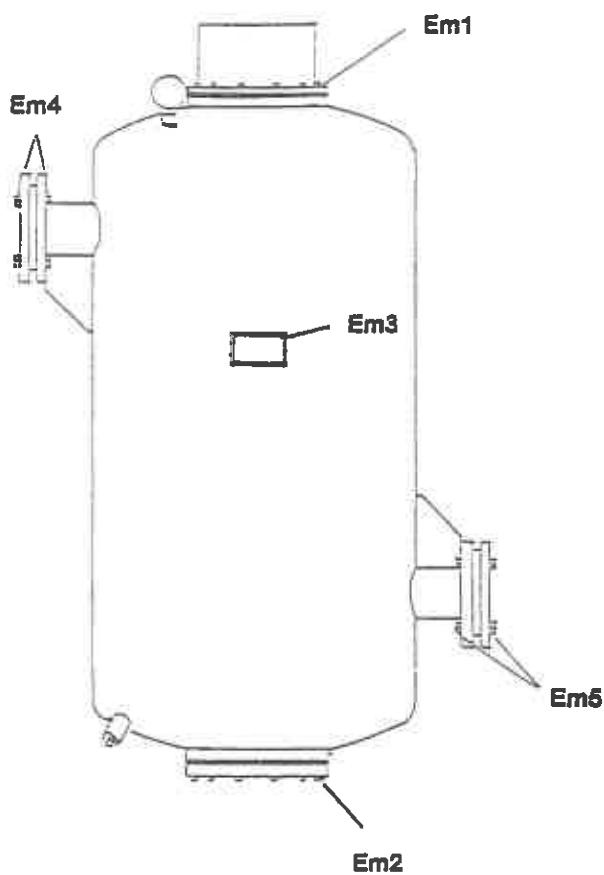
■ N° 6268

SEPARATEUR DE GAZ LAFON, GL 80 POUR ENSEMBLES DE MESURAGE DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU

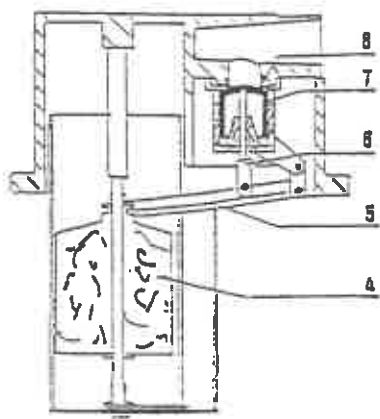
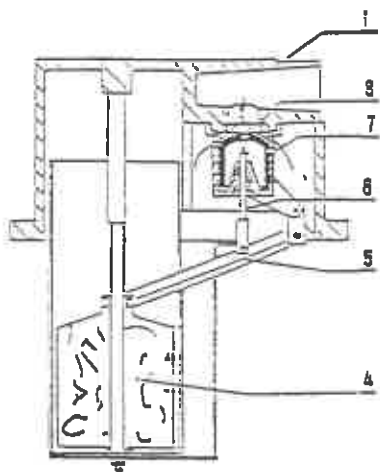
CIRCULATION DES FLUIDES



PLAN DE SCELLEMENT



TETE DE DEGAZAGE



PLAQUE D'IDENTIFICATION

	LAFON S.A.
EQUIPEMENTS PETROLIERS	
BP 38	
33830 SASSENS Tel 06 87 80 80 80	
DEGAZEUR	N°
ANNEE DE FABRICATION	
DECISION N°	
DEBIT MAXI	ESSENCE
PRESSIGN MAXI 8 BAR	PETROLE G.O
	F.O.3 .8P